

Chronique scolaire

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **38 (1909)**

Heft 1

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Chronique scolaire

Fribourg. — Dans sa séance du 23 décembre 1908, le Conseil d'Etat a nommé M. Vincent Collaud, instituteur à Montbovon, maître à l'Ecole régionale de Gruyères.

† *M. Théodore Comba.* — M. Théodore Comba vient de descendre dans la tombe. Dans le cortège funèbre, on remarquait, outre les parents, de nombreux habitants de Montbovon, des prêtres et des magistrats, tous accourus pour donner au défunt un dernier témoignage d'affection, d'estime et de regret.

Né en 1843, M. Comba a fait ses études à l'Ecole normale de Hauterive. Après avoir obtenu le brevet primaire, il fut nommé instituteur à Montbovon, où il a enseigné jusqu'en 1896. Toujours dévoué aux intérêts de sa commune natale, il a su gagner les sympathies et la confiance de ses compatriotes. Comme instituteur, M. Comba a su s'assimiler les méthodes nouvelles avec une grande facilité; il a été en état de suivre et parfois même de devancer les progrès réalisés dans le domaine de l'instruction primaire. Avec lui, disparaît un bon citoyen et ce qui est mieux encore, un bon chrétien. *R. I. P.*

Lucerne. — La fraction libérale du Grand Conseil a proposé comme membre du conseil d'éducation M. H. Thuring, de Malters, qui fut élu sans opposition.

Dans un discours prononcé à Lucerne M. E. Frey, ancien conseiller fédéral, a proposé de prolonger la fréquentation de l'école jusqu'au recrutement. Il estime que cette mesure est nécessaire si l'on veut donner au futur citoyen une formation morale et patriotique suffisante. Cette proposition fait penser à l'adage : « le mieux est quelquefois l'ennemi du bien ».

Neuchâtel. — Le 12 décembre 1908, le corps enseignant du district du Val-de-Travers s'est réuni à Boudry. M. Lavanchy, professeur de dessin à Neuchâtel, a fait un exposé théorique et pratique de ses idées concernant l'enseignement du dessin et de la méthode nouvelle introduite dans les écoles du canton.

Les membres présents, au nombre de quatre-vingts instituteurs et institutrices, ont écouté avec une attention croissante les démonstrations de l'habile professeur. A l'unanimité, ils ont formulé un vœu, adressé à l'autorité compétente, pour la prier d'organiser un cours normal de dessin à l'usage des nombreux membres du corps enseignant qui désirent acquérir, en matière d'enseignement du dessin, les connaissances qui leur font encore défaut.

